



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n°20 du 14 mai 2020

SOMMAIRE

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement privé

Qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
arrêté du 23-4-2020 (NOR : ESRS2010894A)

Conseils, comités, commissions

Prorogation du mandat de directeurs de départements du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
décision du 28-4-2020 (NOR : ESRB2010907S)

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Rennes au sein de l'université de Brest
arrêté du 5-5-2020 (NOR : ESRS2010909A)

Nomination

Directeur général des services de l'université Claude Bernard Lyon 1
arrêté du 28-4-2020 (NOR : ESRH2011158A)

Nomination

Directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Normandie au sein de l'université de Rouen
arrêté du 13-5-2020 (NOR : ESRS2010910A)

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie d'Orléans-Tours au sein de l'université d'Orléans

arrêté du 13-5-2020 (NOR : ESRS2010916A)

Nomination

Directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de La Réunion au sein de l'université de La Réunion
arrêté du 13-5-2020 (NOR : ESRS2010950A)

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Paris
avis (NOR : ESRS2011164V)

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement privé

Qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

NOR : ESRS2010894A

arrêté du 23-4-2020

MESRI - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 23 avril 2020 :

1° Les établissements ci-dessous listés obtiennent le renouvellement de la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général définie à l'article L. 732-1 du Code de l'éducation à compter du 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2024 :

- École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) ;
- École de Biologie Industrielle (EBI) ;
- Ecam-EPMI ;
- École supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris (ESITC Paris)
- Estaca ;
- École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP) ;
- Edhec Business School.

2° Les établissements ci-dessous listés obtiennent la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général définie à l'article L. 732-1 du Code de l'éducation à compter du 1er janvier 2020 :

- École Supérieure de Technologie et des Affaires (Esta Belfort), jusqu'au 31 décembre 2022 ;
- École spéciale d'architecture (ESA), jusqu'au 31 décembre 2023 ;
- École d'Ingénieurs des Sciences Aérospatiales, Élisabeth, jusqu'au 31 décembre 2024.

Enseignement supérieur et recherche

Conseils, comités, commissions

Prorogation du mandat de directeurs de départements du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

NOR : ESRB2010907S

décision du 28-4-2020

MESRI - HCERES

Vu Code la recherche, articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ; décret n° 2014-1365 du 14-11-2014, notamment article 8 ; décisions du 21-7-2016 ; décision du 21-10-2016

Article 1 - Le mandat de Michel Robert, directeur du département d'évaluation des établissements, est prorogé jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2 - Le mandat de Mme Frédérique Sachwald, directrice de l'Observatoire des sciences et techniques, est prorogé jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 3 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Fait le 28 avril 2020

La secrétaire générale, présidente par intérim,
Nelly Dupin

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Rennes au sein de l'université de Brest

NOR : ESRS2010909A

arrêté du 5-5-2020

MENJ - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 5 mai 2020, Nicolas Tocquer, conservateur des bibliothèques, est nommé en qualité de directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Rennes au sein de l'université de Brest jusqu'au terme du contrat pluriannuel de l'établissement.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur général des services de l'université Claude Bernard Lyon 1

NOR : ESRH2011158A
arrêté du 28-4-2020
MESRI - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en date du 28 avril 2020, Pierre Rolland est nommé dans l'emploi de directeur général des services (DGS) (groupe supérieur), à l'université Claude Bernard Lyon 1, pour une première période de quatre ans, du 10 mai 2020 au 9 mai 2024.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Normandie au sein de l'université de Rouen

NOR : ESRS2010910A

arrêté du 13-5-2020

MENJ - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 13 mai 2020, Nathalie Sayac, maîtresse de conférences, est nommée en qualité de directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Normandie au sein de l'université de Rouen, pour une période de cinq ans.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie d'Orléans-Tours au sein de l'université d'Orléans

NOR : ESRS2010916A

arrêté du 13-5-2020

MENJ - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 13 mai 2020, Sébastien Pesce, professeur des universités, est nommé en qualité de directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie d'Orléans-Tours au sein de l'université d'Orléans, pour une période de cinq ans.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de La Réunion au sein de l'université de La Réunion

NOR : ESRS2010950A

arrêté du 13-5-2020

MENJ - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 13 mai 2020, Sandrine Marvilliers, professeure des écoles, est nommée en qualité de directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de la Réunion au sein de l'université de La Réunion, pour une période de cinq ans.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Paris

NOR : ESRS2011164V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Paris sont déclarées vacantes à compter du 4 septembre 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L. 715-3 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels, fonctionnaires ou non, qui ont vocation à enseigner dans l'école, sans considération de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une déclaration d'intention et une lettre de motivation, devront parvenir dans un délai de quatre semaines (le cachet de la poste faisant foi), à compter de la date de publication du présent avis au directeur général des services de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris - 11 rue Pierre et Marie Curie - 75005 Paris et par courrier électronique à : dgs@chimieparistech.psl.eu.

Les fonctions de directeur sont soumises à la transmission d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination, prévue à l'article 25ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les candidates et candidats devront adresser également une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1, rue Descartes - 75231 Paris Cedex 05 - et par courrier électronique à : sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr.